



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fruits et légumes

Question écrite n° 70463

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le rapport d'activité 2000 du Conseil national à la consommation (CNC). Le CNC souhaite, page 51, à propos des produits de la qualité des fruits et légumes, que « l'éducation du consommateur en matière de qualité nutritionnelle des fruits et légumes soit promue par des campagnes médiatiques génériques et que la restauration collective propose régulièrement des fruits et légumes frais de saison ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Texte de la réponse

Afin de favoriser un relèvement du niveau de la consommation française de fruits et légumes frais et transformés, la mise en oeuvre de stratégies appropriées de promotion générique paraît indispensable, ainsi que l'a souligné le rapport d'activité 2000 du conseil national de la consommation (CNC). Une telle approche est d'autant plus impérative que les scientifiques reconnaissent de longue date à ces produits des vertus importantes en termes de santé et de qualités nutritionnelles. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a fait de l'objectif d'augmentation d'une telle consommation, notamment chez les jeunes, sa première priorité dans le cadre du programme national nutrition-santé (PNS) qu'il a mis en oeuvre durant l'automne 2001. Enfin, le ministère de l'agriculture et de la pêche et l'Union européenne, en cofinancement avec les représentants professionnels, consacrent chaque année des moyens importants à la mise en place de projets de promotion de la consommation de fruits et légumes, que ce soit sur le marché intérieur, national et communautaire, ou en direction des pays tiers.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70463

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7170

Réponse publiée le : 8 avril 2002, page 1883